

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 janvier 2025 - Délibération n°25-001**

Objet : Modification du tableau des effectifs

Le sept janvier deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le trente-et-un décembre précédent, s'est réuni en salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Maire.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, M. PLA, I. ALCANIZ-LOPEZ, N. CANONGE, W. ALCANIZ, J-P. ROUX, M. MESSINES, M. MONNIER, M. EL AIMER, A. MATEU, P. PLONGET, F. LOPEZ, C. PELEGRIN, C. BOUILLET, P. MAGALHAES ALVES, F. BOUCHE, H. NEVEU, X. PECHAIRAL, H. NICOLAS, D-A. ROUX, D. GUIOT, S. DIELLA, D. MARTY, T. SABATIER, H. JONQUIERE.

ONT DONNE PROCURATION :

L. HEBRARD donne procuration à J-J. GRANAT, N. ANDREO donne procuration à I. ALCANIZ-LOPEZ, E. SIFUENTES donne procuration à W. ALCANIZ, B. MALLET donne procuration à H. NICOLAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : I. ALCANIZ-LOPEZ

* * *

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

La délibération n°24-079 du 26 novembre 2024 a modifié le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2024. Il faisait apparaître 104 postes correspondant à 96 postes de titulaire et 8 postes de non titulaire de la fonction publique territoriale.

Il convient de modifier le tableau des effectifs pour préparer un recrutement, prendre en compte un départ en retraite et répondre à des besoins d'évolution du temps de travail des agents dans les écoles.

Il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} février 2025, prenant en compte les modifications suivantes :

- **Création** d'un poste d'adjoint administratif principal 2^e classe à 35h00, filière administrative, pour permettre le recrutement d'un agent au bureau de l'urbanisme,
- **Fermeture** du poste d'agent de maîtrise à 28h00, filière technique, et **Ouverture** d'un poste d'agent de maîtrise à 33h00, filière technique, pour répondre à un accroissement du temps de travail dans les écoles,
- **Fermeture** du poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe 28h00, filière technique, à la suite d'un départ à la retraite et **Ouverture** d'un poste d'adjoint technique 31h30, filière technique, pour remplacer ce départ à la retraite en répondant à un accroissement du temps de travail dans les écoles,
- **Fermeture** d'un poste d'adjoint technique 28h00, filière technique, et **Ouverture** d'un poste d'adjoint technique 33h00, filière technique, pour répondre à un accroissement du temps de travail dans les écoles,
- **Fermeture** du poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 1^{ère} classe 31h30, filière médico-sociale, et **Ouverture** d'un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 1^{ère} classe 33h00, filière médico-sociale, pour répondre à un accroissement du temps de travail dans les écoles,
- **Fermeture** du poste d'éducateur de jeunes enfants classe exceptionnelle à 35h00, filière médico-sociale, à la suite d'un départ à la retraite.

Une fois ces modifications approuvées, le tableau des effectifs comportera toujours 104 postes budgétés, 96 de titulaire et 8 de non titulaire de la fonction publique.

Vu le code des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu la délibération n°24-079 du 26 novembre 2024, portant modification du tableau des effectifs de la commune ;

Où l'exposé du rapporteur ;
Après en avoir délibéré et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Convocation : 31 décembre 2024
Affichage ordre du jour : 31 décembre 2024
Présents : 25
Suffrages exprimés : 29
Absents : 4
Publiée le :

10 JAN. 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Isabel ALCANIZ-LOPEZ

